

THEZACTU

N°2

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA



L'Olympique de Théza décroche son accession au championnat de PHB!

Après seulement 3 ans d'existence, l'Olympique de Théza sénior continue avec brio son ascension et monte en Promotion Honneur B. C'est au départ, l'initiative de Mohamed KASMI, le Président de l'association qui a souhaité développer le football à Théza avec une bande de copains. Le club compte déjà plus de 50 licenciés et souhaite continuer à se développer à la rentrée prochaine par la création d'une équipe U11. L'équipe phare sénior dirigée par Christophe ROS et Bruno CASSAGNE est une équipe unie et très prometteuse qui peut être fière de son parcours.

Suivez l'Olympique de Théza sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/olympiquedetheza>

LIRE LA SUITE, Page 1



PASSION SPORT P.1

Récit de
randonnée
Gym volontaire
Gala de danse



VIE P.3 MUNICIPALE

Nos dernières
réalisations
Info CCAS
C.N. Identité



ENFANCE & JEUNESSE P. 7

Réforme scolaire
P'tits rédacteurs
CM1/CM2
Spectacle de
l'école maternelle
Point Jeunes



VILLE DE THEZA

CULTURE & LOISIRS P. 9

PRÉVENTION CITOYENNE P. 10

L'olympique de Théza savoure sa victoire

Ce dimanche 25 mai, l'Olympique de Théza sénior remporte à l'arrachée (3-2) le dernier match contre Pollestres. L'équipe termine 2^{ème} du championnat D1, ce qui lui permet de réaliser sa 3^{ème} montée en 3 ans! Toutes nos félicitations aux joueurs et aux dirigeants.



Les juniors de l'Olympique de Théza ont eux aussi gagné leur coupe, ce dimanche 1er juin, lors d'un tournoi amical à Latour Bas Elne.



Récit de randonnée

Le mercredi 11 juin 2014 a eu lieu le repas du Club pour la fin de saison, mais avant, une randonnée était programmée pour nous mettre en appétit.

Cette année, c'est le site de Caramany qui a été choisi et l'auberge du Grand Rocher.

Promenade entre vigne et lac de Caramany, très belles vues sur le lac et le village. Le beau temps était de la partie, ainsi

que le soleil. A l'auberge, après un apéritif bien mérité, le repas très copieux s'est déroulé dans une bonne ambiance ; les randonneurs étaient joyeux de se retrouver autour d'une bonne table.

Après le repas, les membres ont posé pour la traditionnelle photo de famille. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

Le Club de Randonnées de Théza

Fin de saison pour la gym

Cette année encore, la gym volontaire à Théza a rencontré un franc succès. Les cours se terminent dans la vitalité et la bonne humeur. Pour clore l'année, un rendez-vous exotique a été programmé pour les membres et les conjoints. Reprise des cours le 9 septembre à la salle gymnique.



DANSE AUTOUR DU MONDE 18^{ème} gala de l'association Bénédicte Studio 16 danse

Samedi 14 juin, les élèves de l'école de danse de Théza ont présenté, un spectacle d'une qualité exceptionnelle au Théâtre de l'étang à Saint Estève qui était comble. Le public ravi a véritablement voyagé au travers de ce tour du monde somptueux. Félicitations et vraiment BRAVO pour tout le travail réalisé.



Priorité éducation

Rentrée scolaire



Les fournitures scolaires des enfants inscrits à l'école primaire et à l'école maternelle sont offertes par la Mairie.

Pour la rentrée 2014, hormis le cartable, vous n'avez donc pas d'achat de fournitures à réaliser.

Tranquillité vacances



Vous partez en vacances ?

La gendarmerie et la police municipale veillent (à la demande) sur les logements laissés vides pour les vacances.

En cas d'absence prolongée, présentez-vous en Mairie avant votre départ pour remplir une demande.

Vigilance rouge



Le **moustique tigre** reconnaissable à ses rayures noires et blanches est désormais implanté dans notre département placé en vigilance rouge. Ce moustique figure parmi les risques sanitaires, car c'est le principal vecteur de deux maladies virales, la **dengue** et le **chikungunya**.

La façon la plus efficace de se protéger est d'**évacuer les eaux stagnantes**.

<http://www.eid-med.org/>

Nos dernières réalisations

Fleurissement du mail du Lotissement les 15 Olius

La végétalisation du mail aux 15 Olius a été réalisée par les élèves de la formation BPA-TAP CFPPA en partenariat avec le lycée agricole de Théza.

Plusieurs projets d'une grande qualité ont été proposés par les élèves qui ont fait un travail de recherche et de présentation remarquable.

Les végétaux plantés ont été choisis avec soin selon des critères esthétiques et environnementaux (adaptation au sol et aux conditions climatiques).

Tous nos remerciements aux élèves, aux enseignants et à la direction pour ce projet.



Création d'un parking deux roues

Des travaux ont été réalisés Place de la Promenade avec la construction d'une place de stationnement et d'un parking pour les vélos et les motos.



Réglementations

Feux de jardin

Le Règlement Sanitaire Départemental stipule que le brûlage à l'air libre des déchets ménagers est interdit.

Mais qu'est-ce qu'un déchet ménager ?

C'est un déchet qui provient de l'activité domestique des ménages et dont l'élimination relève généralement de la compétence des communes. Sont inclus les ordures ménagères ainsi que les déchets dangereux et encombrants, dont les **déchets verts**.

Le brûlage des déchets verts par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.



Élagage des haies

Pensez à élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques de manière à :

- ne pas gêner la circulation des piétons, vélos et véhicules,
- ne pas masquer les feux de signalisation.





Le CCAS vous informe

Simplification des démarches

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

10+5^{ans}

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais portée à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans concerne

- Les **nouvelles** cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite **aucune démarche** particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

Horaires Mairie :

Ouvert du lundi au jeudi :

8h00-12h00 et 14h00-18h00

le vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-17h00

Place de la Promenade - 66200 THEZA

Tél. 04 68 22 12 74 Fax. 04 68 37 97 64

ville.theza@wanadoo.fr

L'aide à la complémentaire santé

Qu'est-ce que c'est?

L'aide à la complémentaire santé (ACS) vous permet de bénéficier d'une réduction sur la cotisation versée à votre mutuelle. Elle est accordée pour un an et peut être reconduite chaque année. L'ACS c'est aussi :

- ⇒ L'accès à tous les médecins sans facturation de dépassements d'honoraire
- ⇒ La dispense d'avance de frais chez les médecins
- ⇒ Des réductions sur les factures d'énergie (gaz et électricité)

Quel est le montant de l'aide?

Montant de l'aide pour une complémentaire santé	
Âge du bénéficiaire (au 1er janvier de l'année en cours)	Montant de l'aide
moins de 16 ans	100 euros
de 16 à 49 ans	200 euros
de 50 à 59 ans	350 euros
60 ans et plus	550 euros

Au sein d'une même famille, les aides se cumulent.

Quelles sont les conditions d'attribution?

- ⇒ Résider en France depuis plus de trois mois.
- ⇒ Avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds suivants :

Nombre de personnes composant le foyer	Plafond annuel en France métropolitaine
1 personne	11 600 euros
2 personnes	17 401 euros
3 personnes	20 881 euros
4 personnes	24 361 euros
Au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+ 4 640,196 euros

Comment obtenir l'ACS?

Remplissez un formulaire «Aide à la complémentaire santé» ainsi qu'une déclaration de ressources et adressez-les à votre Caisse d'Assurance Maladie (vous pouvez vous procurer les formulaires à la Mairie).

Si votre dossier est accepté, votre Caisse d'Assurance Maladie vous transmettra une attestation-chèque valable 6 mois.

Envoyez alors votre attestation-chèque à votre complémentaire santé afin de bénéficier de la réduction sur le montant annuel de votre cotisation.

Appelez le 3646 ou rendez-vous sur www.ameli.fr

Commémoration du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai

Discours du Président des Anciens Combattants, Raymond COUTY et du Maire, Jean-Jacques THIBAUT suivi d'un vin d'honneur.



Accueil des nouveaux Thézanais

Vendredi 23 mai

Rencontre des nouveaux Thézanais avec les élus et les responsables des services municipaux.



Repas des Aînés

Dimanche 1er juin
Une superbe soirée organisée par les Aînés.



Grillade des Anciens Combattants

Samedi 7 juin

La grillade s'est déroulée dans la bonne humeur, Jean-Pierre et son épouse ont même mis le feu !



Commémoration de l'appel du 18 juin

Mercredi 18 juin

Célébration du 74^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.



Repas foot à la cantoche

Vendredi 20 juin

Décoration de la cantine, plisages de serviettes réalisés par les enfants et menu brésilien !



Fête de fin d'année pour le Poc à Poc

Mercredi 18 juin

La section «alphabétisation» termine cette année instructive et studieuse dans la joie et le partage !



Feu de Saint Jean

Lundi 23 juin

Après le défilé aux lampions des enfants et des chants catalans interprétés par la Chorale, le feu a illuminé la Place de la Promenade.



Fête de Saint Pierre

Samedi 28 juin ▼

Les activités se sont succédé et ont rencontré un grand succès : Compagnie des Arts du cirque Biloba, tournoi de foot intergénérationnel, bal des enfants et le soir, grand bal sur la place du village avec l'orchestre «Les Casenoves».



Fête de Saint Pierre

Dimanche 29 juin

Messe de la Saint-Pierre, puis repas organisé par le CARRE XV-rugby et animé par la Banda Jovent del Monestir. Pour finir, la Ballada de Sardanes avec la «Cobla Les Casenoves», organisée par le «Foment Théza Sardanista».



La réforme des rythmes scolaires à la rentrée

À la rentrée de septembre 2014, le nouvel emploi du temps des écoles (voir tableaux ci-dessous) comprendra des temps d'**ENSEIGNEMENT** obligatoires, répartis sur 8 demi-journées et des TAP (**T**emps d'**A**ctivités **P**ériscolaires) non-obligatoires proposés par la Mairie le vendredi après-midi. Les TAP seront organisés par périodes (entre deux vacances)

avec des activités artistiques, culturelles et sportives de qualité et encadrées par du personnel qualifié. **Les inscriptions se dérouleront au secrétariat de la Mairie entre le 15 juillet et le 18 août inclus.** Le paiement sera effectué par période et le montant sera compris entre 11 € et 16 € en fonction du quotient familial.

	7h30	8h45	11h50*	13h30	16h20	18h30
Maternelle	Lundi			PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	PÉRISCOLAIRE
	Mardi					
	Mercredi	PÉRISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	*11h55 le mercredi		
	Jeudi			PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	PÉRISCOLAIRE
	Vendredi				TAP	PÉRISCOLAIRE
Elémentaire	7h30	8h45	12h	13h45	16h20	18h30
	Lundi			PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	PÉRISCOLAIRE
	Mardi					
	Mercredi	PÉRISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT			
	Jeudi			PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	PÉRISCOLAIRE
	Vendredi				TAP	PÉRISCOLAIRE

Ouverture des portes 10 min avant le début de la classe



Les P'tits rédacteurs

Notre sortie médiévale



Mardi 24 juin, on est parti avec toute notre école à Prats de Mollo. Nous avons visité le Fort Lagarde

avec Christelle (joli cœur de son surnom de chevalier) qui nous a tout expliqué. On a même appris la position de garde : en avant gauche ! Dans les galeries et le passage sous-terrain, c'était un peu effrayant mais trop amusant. Dans la vieille ville, on a fait une chasse au trésor, et il y avait tellement d'escaliers qu'on a pas pu compter les marches. Dans le bus, on a fait des cabanes avec nos vestes, malgré quelques gouttes, la journée était trop bien !

Les petits chevaliers de l'école primaire



Challenge petit treize

Samedi 21 juin, les élèves de CM1/CM2 ont participé au Challenge du Petit Treize. Deux équipes ont participé au tournoi qui réunissait pas loin de 500 enfants, puis après la remise des récompenses, ils ont assisté à la victoire des Dragons Catalans contre Hull FC au stade G Brutus. Que de souvenirs pour cette journée haute en couleurs !



Comme chien et chat

Lundi 30 juin, les élèves de l'école primaire ont pu apprécier le théâtre au travers de cette représentation de Viviane Auger-Vuillemin et Bernard Gimbernât. Une belle introduction pour l'activité théâtre proposée dans le cadre des TAP* à la rentrée.



Liaison collège :

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de St Cyprien afin de découvrir le fonctionnement du collège : visite des locaux et rencontre des personnels... Ils ont pris leur 1^{er} repas au self, et ont même fait un exercice d'évacuation de bus. Une journée bien remplie qui permettra une rentrée en sixième toute en douceur !

*Temps d'Activités Périscolaires

Le spectacle de fin d'année de la Maternelle

Les enfants de la Maternelle ont présenté un très beau spectacle sur le thème de la mer qui a ravi les parents. Il s'agit d'une déclinaison de livres étudiés en classe avec une belle mise en scène et des jeux d'ombres. Le spectacle s'est achevé en chansons dans la bonne humeur.



Des projets d'école soutenus par l'association « Les Nins »

BILAN

Grâce à toutes les actions menées, l'association des parents d'élèves de l'école primaire (Les Nins de l'école primaire), pour sa première année d'existence a versé une somme de plus de

6 000 € à la coopérative scolaire. Le dynamisme et l'implication de l'association a contribué à ce que cette année soit exceptionnelle en terme de projets d'école : classe de neige, cirque,

rugby, visite du Fort de Prats de Mollo...

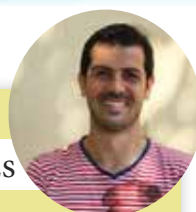
La Présidente, Zhora Chlih et les enseignants remercient les membres du bureau, les bénévoles et les parents pour leur forte mobilisation.



La dernière action d'importance de l'association : le vide-grenier du dimanche 15 juin.



LE POINT JEUNES



Désormais, l'inscription au Point Jeunes est possible dans l'année civile des 11 ans de l'enfant, même s'il n'a pas 11 ans révolus.

Cet été, le Point Jeunes est ouvert jusqu'au 14 août.

+ d'info

Retrouvez le programme sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>



Contact :

Julien SANTANA

Tél. 09 65 11 97 01

ou 06 89 02 08 09

pj@villetheza.fr



La rubrique de Martine



Comment faire manger des légumes aux enfants?

Crumble aux légumes de saison



① **RECETTE pour GRAND-MÈRE ou GRAND-PÈRE** qui a le temps

INGRÉDIENTS pour 4 personnes :

Petits légumes de saison coupés en macédoine (pomme de terre, oignons nouveaux, carottes, haricots verts, courgettes, etc., ail, persil).

Crumble salé : 50 g de vieille mimolette râpée ou de gruyère râpé, 80 g de farine 120 g de beurre. Coquilles de Saint-Jacques vides ou ramequins.

PRÉPARATION :

Préchauffer le four à 180°C.

Faire revenir les légumes dans 2 c à soupe d'huile d'olive pendant 15 à 20 minutes.

Remplir les coquilles ou les ramequins beurrés.

Travailler le crumble et le déposer sur les légumes. Enfourner 20 min pour que le crumble soit doré.

② **RECETTE pour MAMAN ou PAPA PRESSE**



INGRÉDIENTS pour 4 personnes :
Une poêlée de petits légumes surgelés.

Une brique de 200 ml de béchamel, gruyère râpé et chapelure.

Coquilles de Saint-Jacques vides ou ramequins.

PRÉPARATION :

Préchauffer le four à 180°C.

Faire revenir les légumes dans une poêle pendant 15 à 20 minutes. Ajouter la sauce béchamel.

Remplir les coquilles ou les ramequins et parsemer de gruyère râpé et de chapelure.

Enfourner 20 min.

③ **MES ASTUCES**

- Pour plus de rapidité, je décongèle mes légumes la veille dans le frigo, bac à légumes.
- Pour maintenir les coquilles dans le four, je les pose sur des moules à tartelettes ou un lit de gros sel.
- L'ail sera mieux toléré s'il est dégermé ou lyophilisé.
- On peut rajouter des lardons de bacon ou de jambon d'York avec une purée de pomme de terre pour un repas complet.
- Pour calculer les degrés du four, si j'ai un four à thermostat, je multiplie le thermostat par 30.
Exemple : thermostat à 6, °cela fait, $6 \times 30 = 180^\circ\text{C}$.

L'histoire de nos villages

Mardi 4 juin, l'historien et chroniqueur Jean RIFA a captivé l'auditoire d'une trentaine de personnes venues partager les récits de «l'histoire de nos villages» de Tautavel à nos jours.

Jean RIFA a raconté la fondation de Théza en 832, du domaine gallo-romain, *Villa Thezanum*, traversé par la *Via Domitia* en rappelant les heurs et malheurs au cours de mille ans d'histoire ainsi que les gloires locales, notamment dans le domaine sportif.

La soirée s'est terminée en

rappelant la mémoire de quelques figures du Théza de 1927, que la simple évocation de leurs surnoms a permis de faire revivre, puisque certains participants les avaient connues ou en gardaient le souvenir laissé par les récits de leurs parents.



Exposition de peinture



La superbe expo de juin de l'Atelier de Théza présentait une sélection des œuvres réalisées cette année par les membres de l'association

(portraits, couleurs, nus, perspectives, encre, aquarelle...), mais également le merveilleux travail artistique des enfants de l'école primaire.

Agir en cas de fortes chaleurs

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
 - Les nourrissons et les enfants (notamment -de 4 ans).
- Les personnes travaillant à l'extérieur.



Que faire en cas de fortes chaleurs ?

- Mouiller sa peau en assurant une ventilation.
- Boire 1,5 L d'eau / jour, consommer des fruits.
- Ne pas consommer d'alcool, ni de boissons à forte teneur en caféine ou en sucre.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.



- S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour **rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.**

Les signes d'alerte chez la personne âgée :

Grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête. Contacter le SAMU en appelant le 15.

Canicule info service

Tél. 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ; du lundi au samedi hors jours fériés de 8 heures à 20 heures.

Source INPES

Se baigner sans danger

Surveillance

- Surveillez vos enfants en permanence quand ils jouent au bord ou dans l'eau, même s'ils sont équipés de brassards.



- Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- S'ils ne savent pas nager, équipez vos enfants de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1 adaptés à la taille, au poids et à l'âge) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.

- Méfiez-vous des bouées, matelas ou autres articles flottants, ils ne protègent pas de la noyade.

Équipement de la piscine

- Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.
- Les barrières, abris de piscine ou couvertures empêchent l'accès au bassin et sont bien adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer après la baignade.

Après la baignade

- Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade.

Pour en savoir plus :

www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine

Source INPES

LÉGENDE (peinture)

Tigrou (acrylique) de M. Gayard, Nu et Urbain (huile) de M.C Desnos, Explosion d'un bouquet (huile) de E. Galy, Foc (acrylique) de M.P. Dorca,

Liberté-joie-magie de Sérénia, Aalhiya et Loli, Magie-couleur-joie de Inès et Clarisse, Monstre-enfer-alien de Mathieu, Antoine, Aurélien, Enzo et Yvan, Tag de Saloua, Forêt de Sidney.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Le Vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-17h00

La Poste :

Du lundi au vendredi : 14h00 -16h30

Le samedi : 8h45-11h45

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures



Emballages



Vert



Bois



Ferraille



Mardi



1er du mois

4e du mois

Mercredi



Jeudi



Vendredi

Samedi



Jusqu'au 8 septembre, sortez vos poubelles (verte, jaune) le jour même de la collecte. A partir du 9 septembre, sortez-les la veille au soir. Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants : service uniquement pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Collecte 1er et 3e vendredi du mois sur RDV au 04 68 37 30 60.



Je participe :

- Lundi 14 juillet**
-Commémoration de la Fête Nationale à 11 h
-Distribution des **dictionnaires** aux élèves admis en classe de 6^{ème} 
- Dimanche 27 juillet**
Sardinade sur la Place de la Promenade organisée par le comité d'animation 
- Vendredi 15 août**
Repas organisé par le comité d'animation 
- Dimanche 31 août**
Grillade d'été des Aînés 
- Mardi 2 septembre**
- Rentrée scolaire
- Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Mardi 9 septembre**
Collecte des déchets : les horaires de collecte repassent en service normal 
- Dimanche 14 septembre**
Vide-grenier organisé par Arlequins et Diablotins 
- Samedi 20 septembre**
Grillade de la chorale 
- Mardi 23 septembre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Samedi 4 octobre**
Théâtre à 20h30, Non j'ai pas la gueule (affiche) 
- Mardi 7 octobre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Samedi 11 octobre**
Repas d'automne des Anciens Combattants à la salle des fêtes 
- Mardi 14 octobre**
Don du sang à la salle des fêtes 
- Samedi 18 octobre**
Soirée Disco organisée par le comité d'animation 
- Samedi 25 et dimanche 26 octobre**
Halloween organisé par Arlequins et Diablotins 
- Mardi 4 novembre**
Loto à la salle des fêtes organisé par les Aînés 
- Dimanche 9 novembre**
Repas à thème de l'association les nins de l'école (sous réserve de modification) 
- Mardi 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice de 14-18 

Agenda sous réserve de modification

Retrouvez les grands événements sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>



Pour d'autres informations, consultez aussi le site de la ville : www.villetheza.fr

14
Juillet
Juliol

Commémoration de la Fête Nationale Commemoració de la Festa Nacional

INVITATION INVITACIÓ

Monsieur Jean-Jacques THIBAUT, Maire de Théza
El senyor Jean-Jacques THIBAUT, Batlle de Tesà

et son Conseil Municipal,
i el seu Consell Municipal,

ont le plaisir de vous inviter à la :
es complauen a convidar-vos a la :

Commémoration de la Fête Nationale Commemoració de la Festa Nacional

Remise des dictionnaires aux élèves admis en 6^{ème}
Distribució dels diccionaris als alumnes amesos en sisena

le lundi 14 juillet 2014
à 11 h, Place de la Promenade

Un apéritif d'honneur clôturera les manifestations
el 14 de juliol 2014 a les 11, Plaça de la Passejada

4
Oct.

THÉÂTRE

Ne ratez pas ce rendez-vous culturel, le 4 Octobre à 20h30 à la salle des fêtes, organisé par la Mairie :

Non, j'ai pas la gueule

Amy Mrozinski et Georges Martínez

La troupe «Les Complices Jean Bouet»



Un couple qui ressemble peut-être à ceux que vous connaissez, que vous croisez... vos voisins, vos amis... De l'émotion, de la nostalgie et surtout de l'humour dans ce dialogue percutant.

Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants)

THÉZACTU N°3

Les associations du village vous présentent leurs activités dans le prochain ThézActu (numéro spécial associations) qui vous sera distribué fin août.

THEZACTU

Le magazine de la Ville de Théza - Bimestriel - Mai/juin 2014
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Rédaction/participation/correction : commission communication et membres du Conseil, les associations, les écoles, la classe de CM1/CM2, Martine Corneilla, Marie-Luce Fabre.
Photos/vidéos : Marc Gimbernati (dont couverture), Bernard Gimbernati, Vinciane Collet, les associations, l'école élémentaire.
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal
30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 800 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants et notamment aux P'tits rédacteurs.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.



Ce document a été imprimé sur papier recyclé